



# Procès-Verbal de la réunion du secteur 1

DATE RÉDACTION **Le 27 octobre 2018 à Alençon (61)**

OBJET **Réunion du secteur 1**

**Participants** : Guy COUSIN (Mayenne), Daniel RESSE (Trésorier District de l'Eure), Vincent DUBOURG (Vice-président du district de la Manche), Rémy FEMENIA (Côte d'Armor), André LOUP (Orne), André MASSARDIER (Seine Maritime), Franck PLOUSE (Sarthe), Bertrand VOISIN (Calvados) et Philippe LE YONDRE (Ille-et-Vilaine).

**Assistent** : Raymond LAPORTE vice-président du district de l'Orne.

**Excusés** : Sauveur CUCURULO (Eure), Jean Jacques GAZEAU (Vendée), Bruno LE BOSSER (Morbihan), Alain LE FLOCH (Finistère), Jean Pierre LOUISE (Manche), Alain MARTIN (Loire Atlantique) et Guy RIBRAULT (Maine et Loire).

**Destinataires** : Comité directeur

## Ordre du Jour :

- Accueil des participants
- Football et ruralité
- Violence et incivilités dans l'enceinte du stade
- Article 56 sur la préformation :
- Situation des ETR
- Les sujets locaux et d'actualité

André LOUP accueille les participants et souhaite la bienvenue à tous. Après la visite de ses locaux il nous expose les caractéristiques de son district et les difficultés liés à sa géographie particulière.

Guy COUSIN et Bertrand VOISIN regrettent le nombre plus élevé de manquants que d'habitude. Sans doute lié à une mauvaise communication lors du changement de date opéré.



# Synthèse des débats

## 1. FOOTBALL ET RURALITE

---

Ce sujet fait suite aux travaux présentés lors du congrès de septembre dernier.

### 1.1. Difficultés rencontrées

Elles sont essentiellement **liées à la taille des clubs en milieu rural**. Souvent de taille plus modeste ils sont plus en difficulté pour le respect de certaines obligations (effectifs, encadrement).

Le principe d'un règlement identique entre D1 et R3 puis entre R1 et N3 ne doit pas être remis en cause. Mais pour les niveaux **inférieurs une souplesse doit prévaloir dans les règlements généraux** sans être obligatoirement identiques dans tous les districts d'une ligue (diversité des territoires qui la composent).

### 1.2. Spécificité de la pratique des féminines

On constate que les **organisations dans les districts sont différentes**. Certains sont limités à la pratique du foot à 8 alors que d'autres sont en mesure d'organiser des compétitions à 11. Le constat est que certaines ligues imposent à leur district de fonctionner sur du foot à 8 pour ne pas concurrencer leurs propres compétitions à 11.

Il est également relevé **le manque de stabilité des règles de participations des jeunes joueuses en catégorie senior** : cette instabilité ne favorise pas un travail dans la continuité. Certains districts ont compensé le manque d'équipes dans leur district par l'organisation de **compétitions interdistricts, en accord avec leur ligue régionale**

### 1.3. Ententes et groupements

Les participants mentionnent que les règlements doivent évoluer.

Quelle que soient les organisations proposées elles doivent veiller à **respecter les structures de petite taille et les protéger face aux organisations de clubs plus imposants**. Le secteur 1 est favorable à une obligation d'aligner des équipes en nom propre aux clubs à effectif suffisant. En tout état de cause, les centres de gestion doivent rester acteurs et garants du bon fonctionnement des regroupements de pratiquants.

## 2. VIOLENCE ET INCIVILITES DANS L'ENCEINTE DU STADE

---

### 2.1. Etat des lieux dans nos districts

Le constat est fait que le football n'est pas en soi générateur de violence mais plutôt victime d'une violence sociétale et d'un manque d'éducation. Par ailleurs **il n'est pas établi de lien direct et systématique entre la qualité des installations et les incivilités rencontrées**.



Le secteur fait remarquer que les encadrants diplômés qui encadrent les catégories de jeunes sont essentiellement des jeunes. Ils ne sont donc **pas tous en mesure de pouvoir canaliser l'encadrement global de la rencontre et notamment les parents** dont tout le monde regrette l'importance prise dans les dérives constatées. Il faudrait donc travailler sur **l'accompagnement par des adultes expérimentés pour aider les encadrants techniques**.

Pour les seniors, certains districts organisent en début de saison une rencontre entre les capitaines, les arbitres et les éducateurs de D1. Vécues comme très utiles par les participants elles ne peuvent être généralisées.

### 3. INDEMNITES DE PREFORMATION (ART.56 DES RG)

Face à ce sujet qui revient trop souvent en discussion la position du secteur 1 est la suivante :

- **Aucune remise en cause du dispositif actuel, initié par l'ANPDF en 2005**, avec maintien de la **solidarité totale entre tous les districts** sur l'intégralité des sommes réellement perçues Le secteur accepte donc l'hypothèse d'une fluctuation de ces montants, les années fastes pouvant être suivies de moins généreuses. Mais, pour le secteur 1, cette acceptation de la fluctuation est la contrepartie d'une distribution intégrale sans redistribution à certains de sommes qui dépasseraient un montant maxi.
- Comme évoqué lors du Congrès de l'ANPDF, **l'article 56 à réécrire doit être la transcription fidèle de ce qui sera mis en place.**

### 4. SITUATION DES ETR

**Diversité des prises en charge financières par les différents centres de gestion malgré des directives qui semblent claires sur le sujet.** Et les modalités de prise en charge ont un impact sur les subventions de fonctionnement. Il est donc très difficile pour les districts de se comparer en termes de ressources si les dispositions ne sont pas identiques.

Fonctionnement : de manière opérationnelle il n'y a pas de disparité flagrante et reste le plus souvent satisfaisant.

### 5. LES SUJETS LOCAUX ET D'ACTUALITE

#### **5.1. FAFA**

Les modalités de répartition entre les districts d'une même ligue sont identiques (clubs et licenciés).

Un maintien des aides pour les terrains synthétiques est mis en cause car jugé gourmand et pourtant peu incitatif vis-à-vis des collectivités locales.

Un fléchage vers les infrastructures de sécurisation ou directes aux clubs semble mieux adaptée.



## **5.2. Statut des éducateurs**

Les participants notent que le coût des formations est le plus souvent couvert par les bourses de formation (LFA) et par les OPCA. Ils ne voient donc pas matière à proposer des dispositifs contraignants pour limiter les mouvements.

## **5.3. Services civiques**

Les membres du secteur s'inquiètent de la possible suppression de ces dispositifs par les pouvoirs publics. Ils constatent que certains clubs ont détourné l'esprit de ce dispositif en y voyant un mode de recrutement et d'indemnisation de joueurs. Un district a pris l'initiative de ne pas intégrer dans les effectifs de ses services civiques le joueur qui ferait l'objet d'une licence avec cachet mutation.

## **5.4. Qualité du service informatique au niveau du secteur**

Les membres du secteur regrettent la fréquence et la durée des indisponibilités constatées en début de saison comme en fin de saison dernière au moment des arrêtés comptables. Ils demandent instamment de ramener à la normale ce qui reste un outil de fonctionnement structurant des centres de gestion.

Pour les prochaines réunions du secteur, les présidents qui ne pourront être présents sont invités à désigner un membre de leur comité de direction pour les représenter.

**Clôture de la réunion par Guy COUSIN**

**Prochaine réunion le 8-9 février 2019 à La Roche sur Yon.**